

# Réunion plénière avec les parents d'élèves de 5<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> Rentrée 2019

---

Lundi 25 février 2019



# Une équipe au service du bien-être et de la réussite des élèves

---

## ○ Équipe de direction

- Le principal: Alexandre BEAUTRU
- Le principal adjoint: Danielle POSTILLON
- L'adjoint gestionnaire: Léonce BOUDOUBE

## ○ Équipe « vie scolaire »

- Le CPE: Rasccid GUERBI
- Les adjoints d'éducation

## ○ Équipe médico-sociale

- L'assistante sociale: Véronique BOSSARD
- L'Infirmière: Karine KERVOELEN
- L'éducateur: Samuel HERVE
- La Conseillère d'orientation psychologue: Carole ESCANDE

# La place des parents au collège...

---

- Article L. 111-1 du code de l'Éducation: « la participation des parents à la scolarité des enfants est une garantie de la réussite des élèves »
- Les parents font partie intégrante de la « communauté éducative »

# Les clés d'une « co-éducation » réussie...

---

- **École/famille:**
  - un discours commun
  - Un dialogue permanent
  - Une attention à la scolarité des enfants partagée
  
- **La participation des parents et/ou de leurs représentants à la vie du collège:**
  - Pour tous les parents:
    - Rencontres parents-professeurs
    - Participation à « l'espace parents »
  
  - Pour tous les représentants de parents
    - Participation aux conseils de classe
    - Participation aux instances du collège (CA, CESC, CHS...)



Présentation de l'association des  
parents d'élèves de Rivière salée

---

l'APERS:

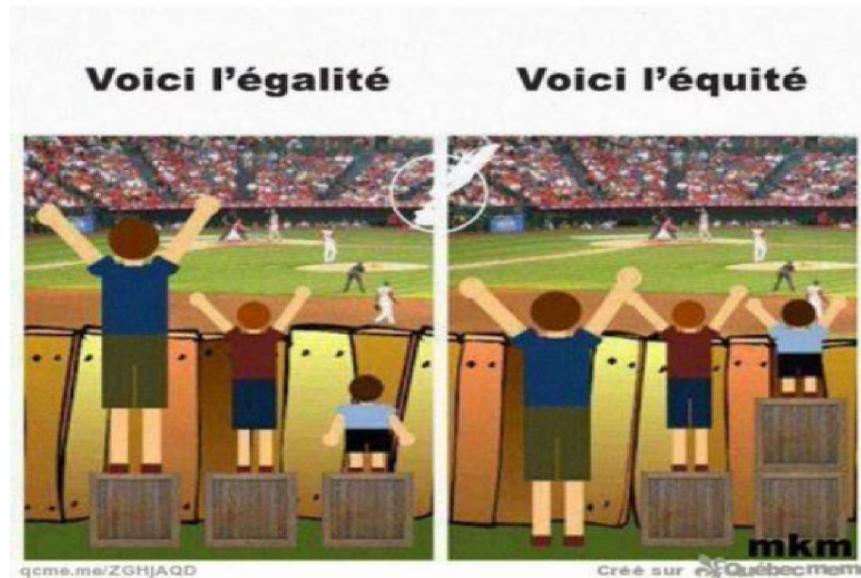
**Monsieur Sylvain BOANO,**  
président de l'association  
des parents d'élèves

# Quelques repères sur la réforme du collège:

## LE SENS DE LA RÉFORME

« Tous les enfants partagent la capacité d'apprendre et de progresser »

art 111-1 code de l'éducation



# Les changements:

- Une organisation du temps scolaire modifiée (cycles, horaires hebdomadaires, horaires journaliers)
- Une réforme du socle et des programmes
- L'amélioration des compétences de langues vivantes étrangères : une priorité.
- Des pratiques pédagogiques diversifiées
  - Enseignements communs, AP, EPI
  - Enseignements de complément (LCA)
  - Des parcours éducatifs (parcours citoyen, PEAC, parcours Avenir, Parcours Santé)



## FOCUS SUR LE SOCLE COMMUN

---

- 8 domaines de formation
- Des nouveaux programmes en lien avec ces domaines
- Des parcours éducatifs
- Une évaluation adaptée à ces changements

# Le nouveau socle commun

➤ 5 domaines de formation

➤ Des objectifs dans chacun d

2. Les méthodes et outils pour apprendre

1. Les langages pour penser et communiquer

3. La formation de la personne et du citoyen

5. Les représentations du monde et l'activité humaine

4. Les systèmes naturels et les systèmes techniques

Comprendre, s'exprimer en utilisant la langue française à l'oral et à l'écrit

Comprendre, s'exprimer en utilisant une langue étrangère et, le cas échéant, une langue régionale

Comprendre, s'exprimer en utilisant les langages mathématiques, scientifiques et informatiques

Comprendre, s'exprimer en utilisant les langages des arts et du corps

Les quatre objectifs du premier domaine et les quatre autres domaines sont les **huit composantes** du socle commun dont la maîtrise doit être acquise à un niveau satisfaisant.

*Le décret sur le socle commun*



**LE NOUVEAU DNB**  
**(Diplôme National du Brevet)**

---

L'évaluation du socle  
&  
Les épreuves finales

# L'ÉVALUATION DU SOCLE

# 400 POINTS

Le socle commun de connaissances, de compétences et de culture, c'est **ce que votre enfant doit savoir à la fin de sa scolarité obligatoire** (à l'âge de 16 ans).

À la fin de l'année, les professeurs évaluent les acquis des élèves prévus par le socle. Ils utilisent les **4 appréciations** suivantes qui correspondent chacune à un nombre de points. C'est leur addition qui donne le résultat de votre enfant à l'évaluation.

**MAÎTRISE INSUFFISANTE** → **10 points**

**MAÎTRISE FRAGILE** → **25 points**

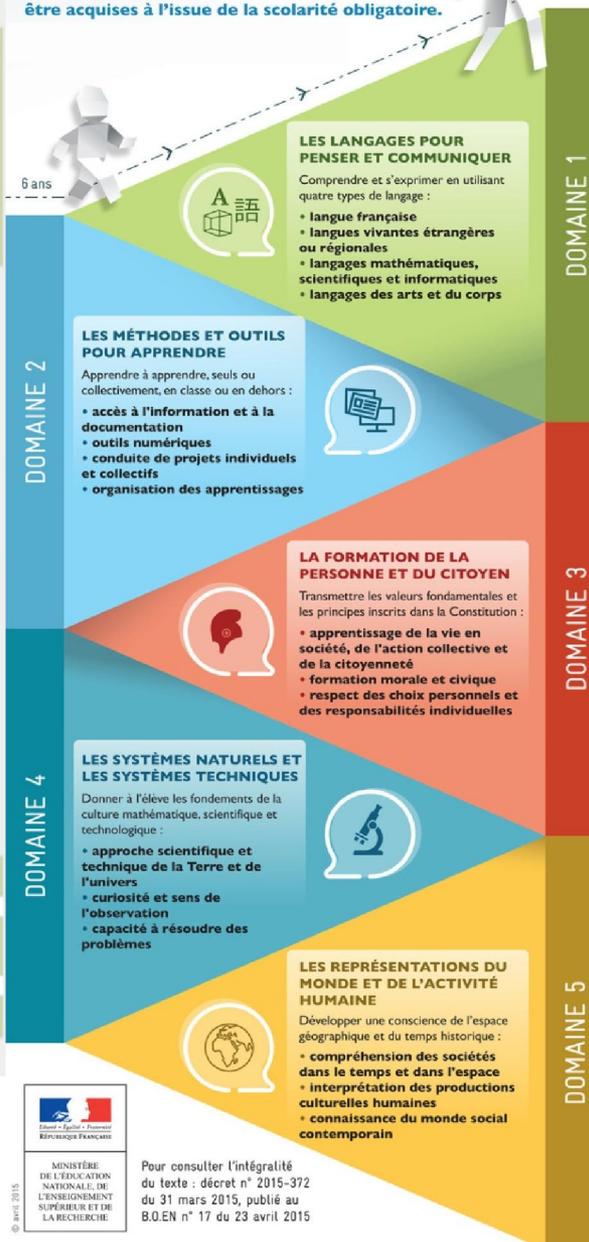
**MAÎTRISE SATISFAISANTE** → **40 points**

**TRÈS BONNE MAÎTRISE** → **50 points**

**EN OPTION** Des enseignements facultatifs (latin, grec, langues régionales...) peuvent permettre d'obtenir jusqu'à **20 points supplémentaires**.

## LE SOCLE COMMUN DE CONNAISSANCES, DE COMPÉTENCES ET DE CULTURE

Le socle commun de connaissances, de compétences et de culture concerne les élèves âgés de 6 à 16 ans. Il identifie les connaissances et les compétences indispensables qui doivent être acquises à l'issue de la scolarité obligatoire.





ÉPREUVE 2

**MATHÉMATIQUES**

Exercices, dont certains assortis de tableaux ou de schémas, et un exercice d'informatique.

2 h | écrit 100 POINTS

ÉPREUVE 4

**SCIENCES**

Physique-chimie, sciences de la vie et de la Terre et technologie (2 épreuves sur les 3).

1 h | écrit 50 POINTS



ÉPREUVE 1

**FRANÇAIS**

Explication d'un extrait de texte littéraire + dictée + grammaire + exercice de réécriture et rédaction.

3 h | écrit 100 POINTS

ÉPREUVE 3

**HISTOIRE GÉOGRAPHIE ET ENSEIGNEMENT MORAL ET CIVIQUE**

Analyse de documents et de cartes...

2 h | écrit 50 POINTS

ÉPREUVE 5

**ORAL**

Chaque élève présente un projet mené en histoire des arts ou dans le cadre d'un EPI ou de l'un des parcours éducatifs. L'exposé est suivi d'un entretien.

15 min. | oral individuel 100 POINTS

ou  
25 min. | oral collectif 100 POINTS

L'ÉLÈVE EST REÇU

S'IL OBTIENT 400 POINTS SUR 800

+ DE 480 POINTS  
MENTION  
ASSEZ BIEN

+ DE 560 POINTS  
MENTION  
BIEN

+ DE 640 POINTS  
MENTION  
TRÈS BIEN



---

# **Des adaptations et une contextualisation de la réforme en Nouvelle Calédonie**

# Trois types d'enseignements obligatoires intégrés dans les horaires disciplinaires

Pour les LV2: espagnol, japonais, chinois, allemand, italien  
 Pour les langues du pays : Ajië, Paicî, Nengone, Drehu

Dont 4h d' AP et EPI

Dont 3h d'AP

Les sciences expérimentales et la technologie en 6<sup>e</sup> ont 4h communes.

La deuxième langue vivante est enseignée dès la 5<sup>e</sup>.

Une heure de plus est attribuée en français et en mathématiques par rapport aux horaires de collège en métropole.

En 6<sup>e</sup> les élèves bénéficient de 18h d'enseignement des fondamentaux de la culture kanak sur l'année et en cycle 4 celles-ci sont intégrées dans l'EPI fondamentaux de la culture kanak

Heures intégrées dans le thème d'EPI obligatoire « Fondamentaux de la culture kanak »

HORAIRES ELEVES REFORME SCHEMA NOUVELLE-CALÉDONIE					
	6ème	5ème	4ème	3ème	de la 6ème à la 3ème
français	5,5	5	4	4	18,5
maths	4,5	4	3,5	4	16
LV1- Anglais	3,5	3	3,5	3	13
LV2 étrangère ou langues du pays		2	2,5	2	6,5
Histoire géo. EMC	3	3	3	3,5	12,5
SVT		1,5	1,5	1,5	17,5
techno	4	1,5	1,5	1,5	
SPC		1,5	1,5	1,5	
arts plastiques	1	1	1	1	4
musique	1	1	1	1	4
EPS	4	3	3	3	13
culture kanak	0,5	0,5*	0,5*	0,5*	2*
total enseignements obligatoires	27	26,5	26	26	105,5

# Les enseignements de complément en NC



**Enseignements de  
Complément**  
**1h en 5e, 2h en 4e  
et 3e**

**Langues (et  
culture) kanak  
et/ou océaniques**

**Langues et cultures  
étrangères**

**Langues et culture  
de l'Antiquité (latin,  
grec)**





# FOCUS SUR LES ENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES:

---

L'ACCOMPAGNEMENT PERSONNALISE  
(AP)

&

LES ENSEIGNEMENTS PRATIQUES  
INTERDISCIPLINAIRES (EPI)

# L'AP... l'esprit des textes

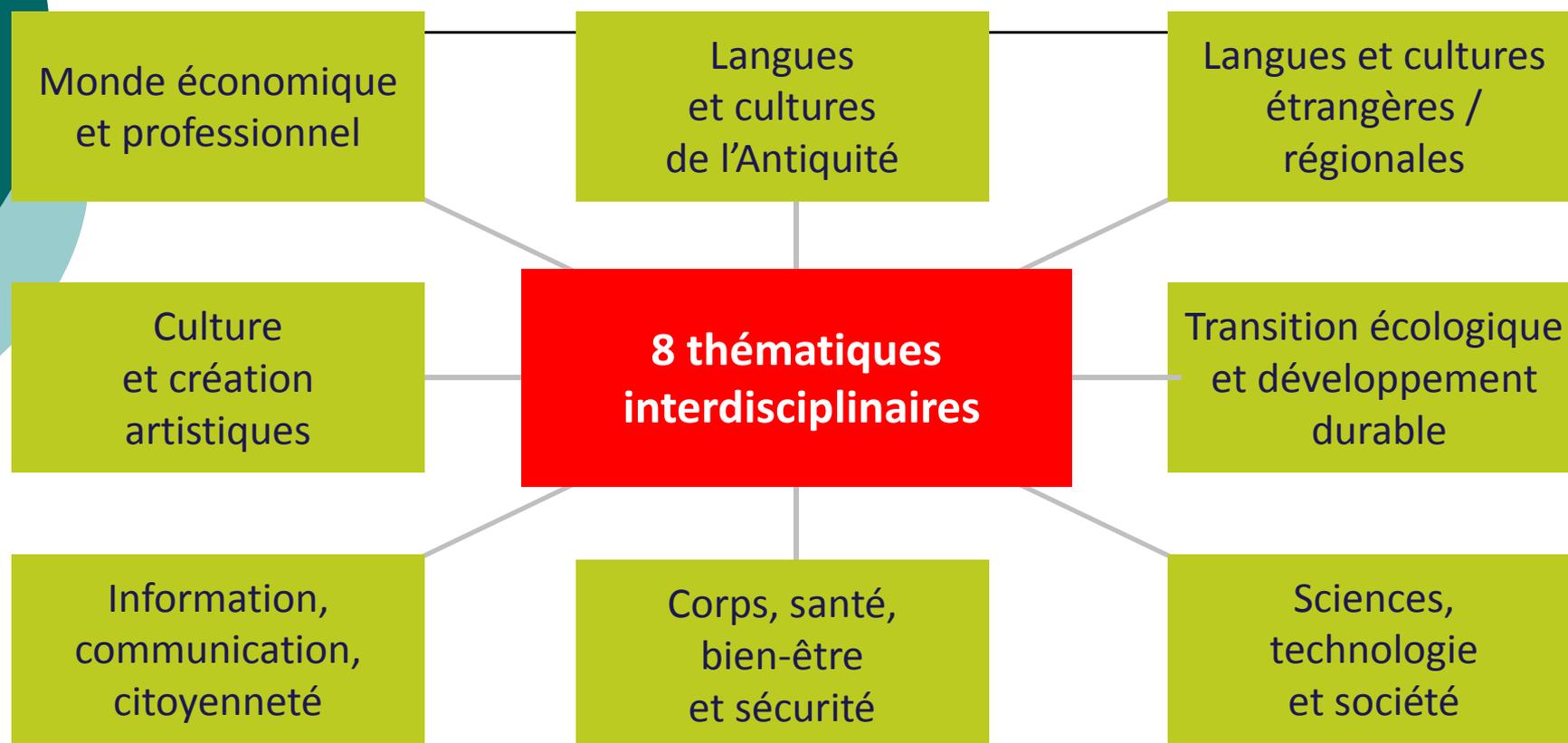
---

- **L'AP consiste en des temps d'enseignement dont l'objectif est de soutenir la capacité d'apprendre et de progresser de tous les élèves dans leur maîtrise du socle commun.**
- **L'AP répond à des objectifs variés : approfondissement ou renforcement, développement des méthodes et outils pour apprendre, soutien, entraînement... Quels que soient les objectifs retenus, il repose sur les programmes d'enseignement.**

# Les EPI: L'esprit des textes

- 
- L'enjeu est d'**apprendre autrement**, en mobilisant des compétences de façon plus transversale et par des approches plus concrètes, mais **toujours dans le cadre des contenus des programmes d'enseignement**
  - **L'interdisciplinarité** permet de croiser les acquis disciplinaires et de leur donner du sens **en cohérence avec la réécriture du socle et des programmes.**
  - Les 8 thématiques portent sur des enjeux majeurs (...) qui doivent permettre aux élèves de renforcer le **sens de leurs apprentissages**, les aider à comprendre comment les enseignements disciplinaires concourent à éclairer leur **compréhension du monde complexe** dans lequel ils sont amenés à construire leur avenir

Article 5 : « Chaque enseignement pratique interdisciplinaire porte sur l'une des thématiques interdisciplinaires suivantes :



Chaque élève devra avoir abordé au moins **6 de ces 8** thématiques sur le cycle 4 : une programmation sur l'ensemble du cycle est nécessaire pour s'en assurer a priori.

*L'arrêté sur l'organisation des enseignements est circulaire sur l'organisation des enseignements*

---

# Merci de votre attention



# Rencontres avec les professeurs: Répartition des équipes par salle

Classe	salle	niveau	professeurs
5A	125	5 <sup>ème</sup>	Mme Abbadie Martine
5B	121		Mme Couturier Clémence
5C	122		Mme Fede Audrey
5D	214		Mme Levy Lauriana
4A	123	4 <sup>ème</sup>	Mme Turpin Corinne
4B	111		Mme Rouby Magdalena
4C	122		M Remoissonnet Benoit
4D	113		Mme Gomez Catherine
4E	114		Mme Smith Yaela